

# Règlement intérieur de la brocante

## Karate-do vif

Horaire de la brocante 9H 15H, les exposants pourront déballer à partir de 7H à 8h30.

La vente d'objet neuf est interdite, objet ancien et de collection uniquement ou usager et personnelle.

Les vêtements devront être propre et en très bonne état sur cintre ou sur table

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des dommages, perte, vol ou accident qui pourraient survenir aux exposants ou leurs biens ainsi que leurs accompagnateurs. Que ce soit fortuit ou cas de force majeure (feu, attentat, catastrophe naturelle etc....)

Il est interdit de modifier la disposition des emplacements de coller des affiches au mur de fumer dans la salle et d'utiliser des hydrocarbures et des moteurs thermiques.

Laisser libre tout accès de secours et laisser les voies de circulation libre.

Sera exclus tout exposant qui troublerait l'ordre public Sans qu'il Puisse être réclamé d'indemnité de toute sorte.

Les tables non occupées à 9h seront disponibles et non remboursées

Ne pas laisser le véhicule à l'abord de la salle sur le trottoir et devra utiliser le parking

**Obligatoire** : Non prénom de  
Signature <Lu et approuvé >

l'exposant :